



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPÉRA

Réunion du 18 septembre 2023

Présents : Marie BERTIN, Philippe BRAGHINI, Régine CARDIN, Jean-Marc CHASTEL, Hélène DE BARMON, Fernand DE OLIVEIRA, Jean-François DELCAIRE, Christophe DEVILLE, Frédéric DUMAS (Bibliothèque Charlotte DELBO), Agathe FAURE, Claude GARREC (Association de Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Élise GAS, Michel GENDROT, Véronique GOUPY, Michèle HAEGY, Patrick KERAVEC, Corentin LAFI, Jean-François LEGOUX, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Claudine MASSE, Julien MIGEON, Anne MIZON (Association de Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Martine NOTHERN, Sophie POULAIN, Élodie QUERIOUX (Centre Paris Anim' Ruth Bader et antenne Saint Honoré), Jérôme THELOHAND, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZYLBERSCHLAG

Invités : Florence ADAM, Matthieu BENARD, Roxane DELORME (Bibliothèque Charlotte DELBO), Jean-Claude GRISARD, Florence LEROY, Augustin MINE, Florence SUHARD, Aurélien VERON

Excusés : Helen Anne BEILBY-ORRIN, Agnès MARCONNET, Olivier MASSONNAT, John Michael ORRIN, Laurence ROUCOULY (association de Défense des Arcades Rivoli, ADAR), Patrice TIJOUX, Monique TISSOT

Mairie : Amina BOURI, élue référente, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordination des Conseils de quartier

En introduction de la réunion Hélène de BARMON propose aux personnes venant pour la première fois en réunion de Conseil de quartier de se présenter en quelques mots.

Hélène de BARMON propose de faire un point sur les sujets d'aménagement du quartier traités avant les vacances scolaires et sur le dispositif « Embellir Votre Quartier » (EVQ).

Embellir Votre Quartier (EVQ)

Lors d'une précédente réunion, le conseil de quartier avait souhaité que le dispositif EVQ permette d'enclencher des processus de végétalisation du quartier. Dans ce contexte, Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers à Paris Centre, a fait un retour au Conseil de quartier quant aux possibilités de végétalisation dans le quartier Louvre-Opéra et à la doctrine de la Mairie en la matière.

- Désormais la Mairie ne fait plus que des végétalisations en pleine terre et a cessé les végétalisations en bacs
- Les lieux suivants ont été identifiés par la Mairie comme végétalisables : place Gaillon, rue Gaillon, rue de la Bourse, rue de la Paix et rue de la Michodière. Sur ces emplacements, des végétalisations sont techniquement possibles. La Mairie va donc mener des études complémentaires pour voir comment cela peut se faire et ensuite mener des arbitrages car il ne sera pas possible de végétaliser tous ces lieux.
- Les lieux suivants sont végétalisables mais présentent des contraintes techniques importantes rendant peu réalistes leur mise en œuvre : rue Danielle Casanova, rue Marsollier, rue d'Argenteuil, rue des Moulins, place des Pyramides, rue Vivienne et rue Saint Marc. Place André Malraux, il serait possible de végétaliser autour des fontaines mais dans le cadre d'une opération d'une envergure et d'un budget excédant l'opération « Embellir votre quartier »,
- Un certain nombre de rues n'offrent pas de possibilités de végétalisation : rue Dalayrac, rue Daunou, rue de Port-Mahon, rue des Capucines, rue du 4 septembre, rue Louis Legrand, rue Saint Augustin, rue Cambon, place Maurice Barrès, rue de l'Échelle, rue des Pyramides, place de la Bourse et rue Montmartre. Dans la plupart de ces cas, c'est l'encombrement des sous-sols qui empêche la végétalisation de ces espaces.

Une habitante demande s'il serait possible d'ajouter des arbres place Colette car dans les périodes de canicule, cette place est particulièrement chaude.

Réaménagement de la rue Richelieu

Le projet de réaménagement de la rue Richelieu a été présenté aux habitants en juin. À la suite de cette réunion, l'équipe d'animation a invité les Conseillers à faire remonter leurs commentaires. Ces derniers ont ensuite été transmis à Florent GIRY.

Pour rappel, le projet ne prévoit pas de modification de la partie nord de la rue à l'exception de l'inversion du sens de circulation des véhicules entre la rue du 4 septembre et la rue Saint Marc. Seuls les bus pourront continuer à circuler dans le sens actuel. Concernant cette inversion du sens de circulation de la partie nord, les avis des conseillers sont assez contrastés. Ils sont en revanche unanimes à regretter l'absence d'élargissement des trottoirs côté pair et côté impair entre la rue Saint Marc et Richelieu-Drouot.

La création d'un plateau piétonnier autour du square Louvois fait l'unanimité auprès des Conseillers de quartier qui supposent que cela apaisera les abords du square.

Concernant l'aménagement proposé pour la placette Mireille, les retours sont globalement positifs bien que certains s'inquiètent que les véhicules venant de la rue Thérèse ne puissent plus s'engager rue de Richelieu (giration difficile vers la rue Molière). Une habitante partage sa crainte qu'un tel aménagement engendre un report de circulation sur la rue Molière où se trouve une école.

Concernant la partie sud de la rue, de nombreux habitants ont regretté que le projet ne prévoit l'agrandissement des trottoirs que du côté ouest de la rue (numéros impairs). En effet, la demande d'élargissement du côté pair est une demande ancienne et récurrente des riverains et figurait dans un projet lauréat du budget participatif 2017.

Amina BOURI explique qu'au départ, la Mairie souhaitait agrandir le trottoir de la même manière des deux côtés de la rue. Cependant, au cours des études préliminaires, la possibilité de planter une vingtaine d'arbres sur cet espace a été identifiée. En conséquence, pour permettre la plantation de ces arbres, il a été nécessaire d'opter pour un agrandissement plus important du trottoir d'un côté, ne permettant plus d'agrandir l'autre côté. Le côté impair a été préféré car des ramifications des égouts passent sous le trottoir pair. Certains habitants craignent que la présence d'arbres ne diminue l'espace effectivement disponible pour les piétons côté impair.

Amina BOURI rappelle qu'initialement ce projet était certes issu du budget participatif mais qu'il a été abondé par les services de la Ville afin de construire un projet plus global permettant des îlots de fraîcheur grâce à la plantation d'arbres.

Le projet inclut un contre sens cyclable. Le Conseil de quartier demande de faire l'impasse sur ce contre sens cyclable afin de permettre d'agrandir également le trottoir côté numéros pairs. En effet, certains habitants font remarquer que cette rue est particulièrement difficile pour les personnes avec une poussette ou pour les personnes en fauteuil roulant.

Une habitante demande s'il est possible d'opter pour un sol clair pour limiter les remontées de chaleur. Amina BOURI explique que c'est prévu et que des expérimentations sont en cours sur des sols de couleur claire.

Un habitant fait remarquer qu'il est favorable à l'agrandissement du trottoir si la Mairie n'autorise pas l'installation de terrasses au détriment des piétons. Dans le cas contraire, il n'y serait pas favorable.

GIE Paris Commerces

Stéphane LEULLIER prend ensuite la parole pour parler du sujet des commerces. Il ajoute souhaiter inviter un représentant du GIE Paris Commerces afin qu'il présente les missions et les actions de cette structure auprès des conseillers de quartier. L'idée est que les habitants puissent remonter leurs questions en amont de la présentation afin que l'équipe d'animation en fasse part au GIE.

Hélène DE BARMON rappelle que le GIE Paris Commerces a repris les activités de la SEMAEST et gère également les espaces commerciaux et de bureaux du parc HLM. En conséquence, le GIEPC commercialise les locaux des parcs privé et public de la Ville. Une habitante demande si le GIE peut louer des locaux à des médecins ou à des activités libérales.

Budget participatif

Hélène de BARMON demande aux Conseillers de quartier s'il y a des projets proposés au budget participatif 2023 qu'ils souhaiteraient voir soutenus par le Conseil de quartier. Elle rappelle que le Conseil de quartier a déposé un projet sur la rénovation des fontaines de la place André Malraux mais, compte tenu du coût considérable que représentait ce projet (5.5M€), que seule la rénovation des sculptures de ces fontaines a été proposée au vote des Parisiens. En revanche, si le projet était lauréat, il ne serait réalisé qu'avec l'ensemble de la restauration des fontaines.

Par le passé, la plupart des projets concernant le quartier Louvre Opéra ont été réalisés à ce jour à l'exception du réaménagement de la rue de Richelieu (voir supra) et de la totalité des projets 2022 toujours au stade d'études.

Le Conseil de quartier souhaiterait connaître le type de matériels dont la DPE a fait l'acquisition dans le cadre du projet du budget participatif 2021 « Renforcer les moyens d'action en faveur de la propreté » qui apparaît comme étant en cours de livraison.

Réponses aux questions posées lors de la précédente séance

Amina BOURI prend la parole afin de répondre aux questions posées lors de la précédente réunion du Conseil de quartier.

30 rue Saint-Marc :

Vérifier la conformité de la transformation en cours d'un immeuble au 30 rue Saint-Marc, sans affichage, avec suspicion de création de logements touristiques.

Un permis de construire est en cours d'instruction, déposé par la société propriétaire de l'immeuble, OREIMA. Il s'agit d'un projet classique de réhabilitation de l'immeuble, avec :

Restauration des façades :

- Conservation des surfaces de logement et remise aux normes
- Réhabilitation des surfaces artisanat en étages en surfaces bureaux (déjà à usage bureau précédemment) et maintien des surfaces bureaux
- Maintien des deux commerces au RDC

Un habitant fait remarquer que les travaux avaient commencé bien avant l'été, sans affichage, et sont désormais terminés.

Parking de la bourse :

Quel est l'impact pour les habitants suite au changement de gestionnaire SAGS du parking de la Bourse ? L'accès à des tarifs privilégiés est-il maintenu ?

La DVD a été saisie à ce sujet. Dès que les retours auront été adressés à la Mairie, ils seront transmis au CQ. À ce stade, les éléments dont dispose la Mairie indiquent qu'il est bien prévu l'installation de nombreuses places pour véhicules électriques, pour vélos, pour personnes en situation de handicap, et un tarif résident.

La Mairie de Paris Centre n'a pas de visibilité claire puisque c'est l'Hôtel de Ville qui est l'interlocuteur des concessionnaires.

Services de la mairie :

Quels sont les délais et modalités pour refaire ses papiers d'identité dans Paris Centre ?

Le délai pour obtenir un rendez-vous est variable, comme sur tout Paris. Pour rappel, la prestation de délivrance des titres d'identité est déterritorialisée, donc pas besoin d'habiter la commune ou l'arrondissement pour en faire la demande. En conséquence, un demandeur ou une demandeuse peut avoir un rendez-vous sous quelques jours ou, dans le pire des cas, 8 semaines.

Après le rendez-vous, la phase de fabrication des titres est très importante, car une fois le rendez-vous pris, la production par l'État et la mise à disposition des titres à la mairie est actuellement de 34 jours pour un passeport et de 25 jours pour une CNI.

Questions commerces :

Constat : évolution des commerces dans le quartier avec une mono activité bistrotière asiatique.

- Quel est le devenir du passage des Princes depuis la fermeture de Joué Club ?

Le passage appartient à Allianz, qui a un projet de réaménagement qui fera l'objet d'un dépôt de permis de construire. Dans le cadre de ce réaménagement, Allianz souhaite commercialiser les surfaces à un groupe de traiteur/événementiel. Le passage serait alors fermé au public pour location événementielle, et une boutique de vente de produits alimentaires serait ouverte sur rue. Nous ne souhaitons pas que le passage des Princes soit fermé au public ; néanmoins, il s'agit bien d'un passage privé appartenant à Allianz. La Mairie vérifie donc si une servitude de passage public existe entre la Ville et le propriétaire (ce qui ne semble pas être le cas). Le cas échéant, il sera demandé a minima une ouverture ponctuelle du passage, lieu historique et patrimonial.

- Protection des commerces de proximité : l'action proposée par le Conseil de cartographier les commerces ayant récemment changé de destination dans le quartier Louvre Opéra est-elle jugée pertinente par les élus en charge de cette thématique ?
- Désigner un point de contact opérationnel sur la protection des commerces dits spécifiques, en lien avec le Conseil de quartier. :

La Mairie propose d'attendre la publication en septembre de l'étude de l'APUR sur les commerces parisiens (vacance commerciale, transformation commerciale), étude réalisée tous les 3 ans. Il serait dommage que le Conseil de quartier se lance dans un travail qui serait déjà réalisé par des spécialistes.

- Partager la liste des linéaires présents et futurs, identifiés dans le cadre du projet de PLU-B, qui bénéficient d'une protection renforcée dans le quartier Louvre Opéra.

La carte des protections commerciales et artisanales est en libre accès sur le site de la Ville de Paris : Règlement ATLAS n°1 > le plan protection des commerces (secteur nord-est et sud-est pour Paris Centre) :

<https://plubioclimatique.paris.fr/projet/>

https://plubioclimatique.paris.fr/projet/datas/pdf/DG_C_PROTCOM_NE.pdf

Pour rappel, la Mairie de Paris Centre a demandé :

- Une protection commerciale de tous les passages commerciaux de Paris Centre pour éviter la dévitalisation de ces passages historiques : passage du Caire, passage des Princes...
- Un secteur d'encadrement du commerce de gros pour éviter la transformation en bureaux et la dévitalisation de ces quartiers du 2^{ème} arrondissement : ainsi, dans le secteur rose sur la carte, la transformation des commerces de gros en bureaux sera interdite, pour maintenir une activité commerciale dans ces socles d'immeubles

Un habitant demande quelle est la définition d'un commerce de proximité ?

Teams :

Le Conseil demande de pouvoir disposer de la formule payante de Teams afin de sécuriser l'accès aux différents fichiers qui y sont stockés.

L'équipe d'animation a été informée, par mail du 12 mai, que la Coordination des CQ était en lien avec Microsoft pour l'achat d'une licence Teams. Microsoft va flécher des « partenaires » qui feront une proposition d'abonnement (Microsoft ne travaillant pas avec les bons de commande, seul moyen de paiement appliqué de la Ville de Paris)

Un mail a été transmis à Stéphane Leullier le 11 juillet lui indiquant qu'une troisième relance avait été faite sans retour de Microsoft à ce stade. Le sujet est bel et bien suivi par la coordination des Conseils de quartier.

Poubelles :

L'absence de poubelles place Gaillon a également été évoquée.

L'emplacement d'une poubelle reste à définir près de la fontaine Molière

La Mairie a interrogé les services afin de savoir si l'implantation de poubelles sur ces deux lieux était prévue dans le plan de charge de la direction technique dans les prochains mois. À ce stade, l'implantation de nouvelles corbeilles, notamment si nous mettons des poubelles Cybel, est liée à l'approvisionnement du stock qui est en rupture à ce jour.

Une conseillère souligne également le besoin de poubelles supplémentaires place Colette, très fréquentée.

Aux Centre de l'été

Hélène de BARMON donne ensuite la parole à Élodie QUERIOUX afin qu'elle parle du projet *Au Centre de l'Été* auquel le Conseil de quartier Louvre-Opéra a contribué financièrement.

Ce projet a pour but de réunir les jeunes qui ne partent pas en vacances. Trois grosses sorties d'une journée ont été organisées en dehors de Paris, trois soirées ont été organisées dans les Centres participant au projet. Des activités ont également été organisées aux Halles pour les jeunes.

Entre 500 et 600 personnes ont pu bénéficier de ces activités. Élodie QUERIOUX tient à remercier le Conseil de quartier d'avoir soutenu cette initiative.

Commission Solidarité

Une commission solidarité inter Conseils de quartier s'est mise en place pour essayer de mettre en place un camion douche itinérant dans Paris Centre. Il permettrait aux personnes à la rue de subvenir à leur besoin d'hygiène. La commission soutient également un projet de casiers solidaires.

Pour le camion douche, il s'agit d'un gros budget qui nécessite également un budget de fonctionnement. En conséquence, sa réalisation dépendra de la volonté de la Mairie de le mettre en place. L'achat du camion se situe en 70.000€ et 90.000€ et nécessiterait un budget de fonctionnement d'environ 40 000€ par an.

G.P.O.

Concernant les problèmes de stationnement sauvage d'autocars place André Malraux, la police organise régulièrement des campagnes de verbalisations. Les montants n'étant pas assez dissuasifs, la situation n'évolue pas pour le moment.

Concernant le stationnement sauvage rue du Marché Saint Honoré, des actions coup-de-poing sont prévues afin de faire réagir l'établissement.

Le Conseil de quartier avait également signalé les nuisances sonores de l'établissement Spoon. Suite à un signalement fait par une conseillère de quartier auprès des services de la préfecture, un contrôle a eu lieu assorti d'une injonction de mise aux normes et les problèmes de nuisances sonores ne se sont pas reproduits depuis.

Terrasses

Sophie POULAIN explique que la commission terrasses n'a pas observé d'amélioration pendant l'été. Elle estime que le sujet est un peu décourageant ; les signalements DMR sont souvent clôturés sans qu'aucun changement n'ait eu lieu. Elle rappelle qu'il est néanmoins important de faire ces signalements afin que le Conseil de quartier puisse continuer à accumuler des éléments sur le sujet afin d'argumenter les remontées du terrain lors de ses échanges avec la Mairie.

Sophie POULAIN explique que compte tenu du faible montant des amendes, il est souvent plus simple pour les établissements d'installer leur terrasse bien qu'ils n'en aient pas l'autorisation.

Un habitant demande quelle est la réponse de la Mairie face à cette situation. Amina BOURI répond qu'il n'y a pas assez de moyens pour contrôler tout le monde et que le montant des amendes n'est pas dissuasif pour les établissements. Elle ajoute que la position de la Mairie de Paris Centre, pour la délivrance des autorisations notamment, différerait de celle de la Mairie Centrale.

Sophie POULAIN explique que de nombreux commerces du quartier climatisent leur local en maintenant les portes ouvertes, ce qui crée des pertes énergétiques importantes d'autant que la

climatisation rejette de l'air chaud dans la rue. Elle rappelle également que les restaurants et bistros produisent beaucoup plus de déchets que les commerces classiques.

Le groupe de travail sur les terrasses souhaite établir un protocole d'actions avec la Mairie.

Hélène DE BARMON invite les conseillers à envoyer leurs signalements DMR à l'équipe d'animation afin qu'ils soient intégrés au tableau de suivi mis à jour par la commission terrasses.

Fermeture du passage Potier

Beaucoup de personnes, notamment âgées se plaignent, depuis que ce passage est fermé, de devoir faire un détour important pour accéder au jardin du Palais Royal. S'il est actuellement fermé, c'est pour des travaux qui dureront au moins jusqu'au mois de février 2024 et il n'y a pas de solution pour le maintenir ouvert.

Tags sur les rideaux métalliques

Stéphane LEULLIER explique que les tags sur les rideaux métalliques ont un traitement un peu particulier qui passe par un marché de la Direction de la Propreté et de l'Eau. Il a constaté qu'une rue avait été intégralement traitée. Il demande quels sont les linéaires planifiés dans le quartier Louvre-Opéra en matière de nettoyage de tags sur les rideaux métalliques; sachant que de nombreux signalements DMR les répertorient.

Plan Climat

Le Conseil de quartier invite Amina BOURI à parler du plan Climat.

Cette dernière commence par remercier les nombreuses personnes qui se sont investies sur cette thématique dont beaucoup venant des Conseils de quartier et notamment de Louvre-Opéra.

La majorité des contributions a été utilisée pour l'élaboration du nouveau plan Climat.

Elle rappelle que le plan Climat est un outil règlementaire qui s'étale sur plusieurs années. La concertation qui a eu lieu fin 2022 et début 2023 a permis d'élaborer le nouveau plan qui entrera en vigueur en 2024. Il s'appliquera à tout Paris avec des déclinaisons spécifiques à chaque arrondissement. L'idée de ce plan est d'accélérer la lutte contre le changement climatique, de territorialiser, c'est-à-dire d'étudier au plus proche de chacun des quartiers ce qui était pertinent au regard de ses problématiques propres, et d'avoir un volet social qui soit le plus large possible. Elle ajoute qu'on ne peut pas traiter les sujets environnementaux et sociaux de manières différenciées.

À Paris Centre, une concertation assez large a été menée. Amina BOURI a notamment souhaité que les enfants soient associés. En conséquence, la Mairie a beaucoup travaillé avec des écoles, avec les Conseillers de quartier, avec les commerçants et restaurateurs. À l'échelle de Paris, il y a eu 1.223 contributions avec plus de 4.200 participants et à l'échelle de Paris Centre, il y a eu environ 250 contributions.

Les priorités identifiées à l'échelle de la Ville de Paris ne sont pas tout à fait les mêmes que celles identifiées pour Paris Centre. Les priorités parisiennes sont les suivantes : végétaliser Paris dans tous les endroits où c'est possible, protéger les habitants des vagues de chaleur, accompagner les parisiens pour faire face à la crise énergétique, permettre des déplacements plus faciles et responsables dans la ville. Pour Paris Centre : végétaliser l'arrondissement, mobilités douces en favorisant et sécurisant les piétons et les cyclistes, les vagues de chaleurs, la rénovation thermique des bâtiments et la gestion des déchets.

Amina BOURI précise que concernant l'énergie, l'arrondissement étant très patrimonial, les rénovations thermiques doivent être faites en prenant en compte les problématiques propres aux bâtiments et en suivant les recommandations des ABF. Pour les problèmes de canicule, le Centre rencontre des difficultés particulières en raison du faible nombre d'arbres. Il est donc important de créer des îlots de fraîcheur. Le quartier compte beaucoup de restaurants, bars, cafés et touristes qui génèrent beaucoup de déchets. Il y a également eu beaucoup de contributions par rapport aux mégots et aux bouteilles plastiques.

Concernant les sujets d'actualité, la Mairie a reçu de nombreuses demandes concernant les rénovations thermiques et les raccordements au réseau de chaleur urbain. Sur ces sujets, la Mairie travaille étroitement avec l'APC (Agence Parisienne du Climat) afin d'orienter au mieux les personnes qui contactent la Mairie. La Mairie cherche à identifier les toits qui pourraient recevoir de la végétalisation ou des panneaux photovoltaïques. Sur ces sujets liés à l'énergie, une réunion publique sera organisée début novembre.

Concernant les déchets, un certain nombre de restaurateurs ont rejoint le dispositif « Ici je choisis l'eau de Paris » cet été. Il s'agit d'un dispositif lancé par Eau de Paris pour réduire les déchets plastiques. Il consiste à identifier par un sticker les bars, cafés ou restaurants qui acceptent de remplir gratuitement les gourdes des passants.

Parallèlement, des points de collectes de mégots vont être mis en place près de la Seine. Des structures pour retenir les déchets dans l'eau de la Seine vont également être installées.

Un comité local du Climat va être mis en place prochainement à Paris Centre.

Enfin, en novembre, la Mairie va organiser un forum des métiers de l'environnement.

Stéphane LEULLIER précise qu'il existe une carte interactive répertoriant les fontaines et les commerces participant à la démarche « Ici, je choisis d'eau de Paris ».

<https://fontaine.eaudeparis.fr/>

QUESTIONS

Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg : La porte de l'antenne de l'annexe du Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg, au 32 place du Marché Saint-Honoré, est en très mauvais état et le Centre ne sait pas à qui s'adresser pour la faire changer.

ZTL : Un habitant demande si la Zone à trafic limité est bien reportée et mise en place après les Jeux Olympique ?

GIE Paris Commerce : Une habitante demande si le GIE peut louer des locaux à des médecins ou à des activités libérales ?

Un habitant demande quelle est la définition d'un commerce de proximité ?

Propreté : Le Conseil de quartier souhaite connaître le type de matériels dont la DPE a fait l'acquisition dans le cadre du projet du budget participatif 2021 « Renforcer les moyens d'action en faveur de la propreté » ?

Tags sur les rideaux métalliques : Le Conseil de quartier demande quels sont les linéaires planifiés dans le quartier Louvre-Opéra en matière de nettoyage de tags sur les rideaux métalliques sachant que de nombreux signalements DMR les répertorient.

Solidarité : La Mairie de Paris Centre a-t-elle mis en place des collectes pour le Maroc ou en relaie-t-elle ?

Tuk-tuks : Le Conseil de quartier souhaite savoir si les tuk-tuks ont besoin d'une autorisation pour exercer leur activité et s'ils sont limités en terme de gabarit car beaucoup utilisent les pistes cyclables, et posent donc des difficultés pour les croisements et dépassements ?

Square Louvois : Le Conseil de quartier demande pourquoi le toboggan du square Louvois est condamné et quand il sera remis en fonctionnement.

Place Colette : Une habitante demande s'il est possible d'ajouter des arbres place Colette car dans les périodes de canicule, cette place est particulièrement chaude.

Rue de Richelieu : Le Conseil de quartier demande s'il est possible de faire l'impasse sur le contre sens cyclable afin de permettre d'agrandir également le trottoir côté numéros pairs

Une habitante demande s'il est possible de privilégier un sol clair pour limiter les remontées de chaleur ?

Signalements

Commerces : Sophie POULAIN explique que de nombreux commerces du quartier climatisent leur local en maintenant les portes ouvertes, ce qui crée des pertes énergétiques importantes d'autant que la climatisation rejette de l'air chaud dans la rue.

Trilib' de la rue du Bouloi : Hélène de BARMON explique qu'elle a de nouveau reçu des photos de déchets autour du Trilib' de la rue du Bouloi. Elle précise que ce n'est pas la même personne qui a envoyé les photos que celle qui a soulevé dans le passé les difficultés que posait ce Trilib'. Le Conseil de

quartier souhaite que la Mairie réétudie la possibilité de déplacer ce Trilib' en raison des problèmes récurrents qu'il génère.

Chantier du Louvre des Antiquaires: Le CQ souhaite alerter la Mairie sur les difficultés de circulation piétonne aux abords du chantier du Louvre des antiquaires. Il est devenu compliqué de traverser, notamment pour les personnes avec des poussettes.

Liens utiles

- ✓ Lien vers les comptes-rendus :
 - ✓ <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>

- ✓ Lien Twitter :
 - ✓ <https://twitter.com/CQLouvreOpera>

- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :
 - ✓ <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>

- ✓ Lien vers l'opération Embellir votre quartier Opéra - Grands Boulevards :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/grands-boulevards-opera-nous-avons-besoin-de-vous-pour-embellir-votre-quartier-23279>

- ✓ Lien vers l'opération privée de rénovation du Marché Saint-Honoré :
https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/07/20230329_pca_msh_presentation-riverains_compressed-FaME.pdf

- ✓ Lien vers les événements de la bibliothèque Charlotte Delbo :
 - ✓ <https://www.paris.fr/lieux/bibliotheque-charlotte-delbo-1664>